

## **CM9-10 HISTOIRE DE LA LANGUE**

### **Séance9**

### **Séance 10**

### **SEMESTRE 2**

Vendredi 29 mars 2013

Vendredi 5 avril 2013

## **II/ ORTHOGRAPHE**

### **LEXIQUE**

#### **Apocope**

Modification phonétique qui consiste en la suppression de phonèmes ou de syllabes finaux, et souvent marquée par l'apostrophe. > Fantastiq' - Stéril'

#### **Syncope**

Disparition d'un ou plusieurs phonèmes au sein d'un mot. À cette heure > Asteure

#### **Jansénisme**

Doctrine chrétienne hérétique basée sur la grâce, la prédestination et sur la négation du libre-arbitre. Issue de la pensée de JANSÉNIUS, exposée dans son ouvrage *Augustinus* en 1640 (interprétation de la thèse de Saint Augustin) et selon laquelle, sans tenir compte de la liberté et des mérites de l'homme, la grâce du salut ne serait accordée qu'aux seuls élus, dès leur naissance.

#### **Port-Royal** (La logique de)

Ouvrage d'Antoine ARNAULD et Pierre NICOLE intitulé *La Logique ou l'art de penser* (1662)

Antoine ARNAULD et Claude LANCELOT *Grammaire générale et raisonnée*.

Théorie classique du signe et du signifiant, a été la référence centrale dans les domaines de la philosophie du langage et de la logique.

#### **Orthographe** (Entrée du Dictionnaire Littré)

Le terme grec signifie qui écrit bien ; il dérive de deux mots qui indiquent droit et écrire ; l'art d'écrire correctement qui en français donne orthographe. C'est donc un usage bien fautif qui a dit orthographe, au lieu d'orthographie, surtout si l'on remarque que, dans tous les composés du grec, graphe signifie le savant, et graphie l'art : un géographe et la géographie, un hydrographe et l'hydrographie. Cette faute paraît appartenir au XVIIe siècle.

## **II/ ORTHOGRAPHE**

### **1/ L'orthographe avant 1530**

#### **A/ Les problèmes**

- a/ Une orthographe ambiguë**
- b/ Une orthographe étymologique**
- c/ Usage des caractères diacritiques**
- d/ Une orthographe conservatrice**

### **2/ L'orthographe entre 1530 & 1600**

#### **A/ Les réformateurs de l'orthographe**

#### **B/ Limite des réformes**

### **3/ L'orthographe au XVIIe siècle**

#### **A/ Réforme de l'orthographe & Académie française**

- a/ La critique des réformes**
- b/ La réforme de l'Académie française**

## II/ ORTHOGRAPHE

Cf Lexique/ Dictionnaire Littré.

Le terme grec signifie qui écrit bien ; il dérive de deux mots qui indiquent droit et écrire ; l'art d'écrire correctement qui en français donne orthographe.

C'est donc un usage bien fautif qui a dit orthographe, au lieu d'orthographie, surtout si l'on remarque que, dans tous les composés du grec, graphe signifie le savant, et graphie l'art : un géographe et la géographie, un hydrographe et l'hydrographie. Cette faute paraît appartenir au XVI<sup>e</sup> siècle. Littré - Entrée « orthographe ».

### 1/ L'orthographe avant 1530

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il existe plusieurs orthographes.

Rien n'est fixé en matière de graphie et le mot connaît plusieurs variations.

On assiste donc, le plus souvent, à une orthographe phonétique.

#### A/ Les problèmes

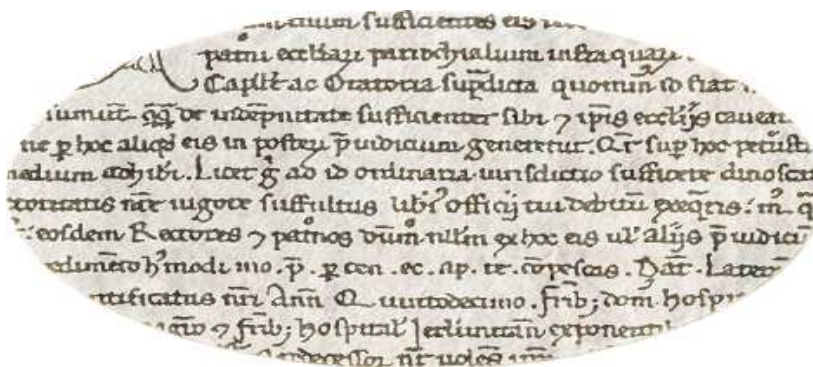
Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'orthographe suit la prononciation.

Ce qui pose problème, puisque d'un endroit à un autre, les accents diffèrent et cela crée une grande variabilité de la graphie.

Le verbe « Vouloir » possède 34 graphies différentes.

L'utilisation de la typologie cursive gothique française (≠ écriture caroline) qui est une écriture pointue, haute et calligraphiée.

Cette typologie a l'avantage d'être rapide (Écriture haute = Écriture rapide) pour les scripts mais elle demeure souvent illisible. Les points sur les « i » sont inexistantes, les jambages des « n », des « m », des « i », et des « u » rendent la lecture difficile.



#### a/ Une écriture ambiguë

À la Renaissance, il n'existe aucun accent sur les « e » et pas de point sur le « i ».

Le caractère « e » note trois phonèmes :

[e] (é)

[ɛ] (è)

[ə] (eu)

Aime (Français Moderne – FM) = Aime ou Aimé

Le caractère « i » note trois phonèmes :

**[i]** (i)

**[j]** (j)

**[ɛ]** (yeu)

Maieur (AF) > Majeur (FM)

Le caractère « u » note trois phonèmes :

**[y]** (u)

**[ɥ]** (ui)

**[v]** (v)

Iure = Jure ou Ivre ?

Le phonème « eu » regroupe en fait trois phonèmes :

**[y]** (u)

**[œ]** (eú)

**[ø]** (eù)

Seur = Sûr ou sœur ?

Peut = Peut ou Pût ?

Peur **[œ]**

Peureuse **[ø]**

Eu **[y]**

En français moderne, cette ambiguïté perdue sur la prononciation de certains mots.

## **b/ Une orthographe étymologique**

L'orthographe a été léguée par les copistes et poursuivie par les humanistes.

C'est une graphie qui intègre les caractères étymologiques (grecs & latins) qui ne sont pas prononcés pour remotiver les familles de mots et rattacher les mots à leurs étymons.

Doubter (Doubitare) > Dubitatif > Doute

## **c/ Usage des caractères diacritiques**

Un caractère diacritique est un caractère qui n'est pas prononcé mais qui modifie la prononciation du caractère auquel il est associé. Il permettent de distinguer les homographes.

Uile = Uile ou Vile > Huile

Jusqu'à la Renaissance, le « s » agit comme un caractère diacritique :

[e] – (é)

Escouter (AF) > Écouter (FM)

[a°] - (â)

Fasher (AF) > Fâcher (FM)

Oster (AF) > Ôter (FM)

## **d/ Une orthographe conservatrice**

Il existe beaucoup d'évolutions phonétiques et il apparaît donc une réflexion sur l'orthographe.

Ce n'est plus le latin mais le français qui devient la langue du territoire de France.

Mais il existe un fossé entre prononciation orale et écrit. On prend alors conscience d'une nouvelle langue.

Fin XVe c'est la naissance de l'imprimerie, la possibilité d'abandonner les caractères gothiques apparaît, les caractères romains et italiques font leur apparition. Ils sont séparés, lisibles et possèdent une ponctuation (Le-i ne possédait pas de point, le -e n'avait pas d'accent).

Les imprimeurs cherchent à satisfaire les attentes d'un public pas toujours lettré pour vendre plus de livres. On cherche un système fixe et prévisible. On réforme l'orthographe comme on réforme les croyances. C'est aussi la recherche d'une esthétique (Cf La Pléiade).

### Causes philosophiques :

Prise de conscience et revendication de la langue française.  
Comment parler & écrire cette nouvelle langue ?

### Causes pédagogiques :

Problèmes d'apprentissage du français à l'écrit.  
Ces problèmes sont dus à une trop grande différence entre prononciation et orthographe.

### Causes technologiques :

Invention de l'imprimerie. Les caractères sont distincts les uns des autres.  
C'est la possibilité d'abandonner l'écriture gothique et ses caractères diacritiques pour utiliser plutôt l'écriture romaine et ses caractères italiques  
Écriture cursive ≠ Écriture discursive.

### Causes socio-économiques :

Les imprimeurs veulent satisfaire un lectorat qui ne connaît pas toujours le latin et le grec.

### Causes politiques :

En 1539 avec l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, le français devient la langue officielle du territoire français.

### Causes religieuses :

Volonté des protestants de remplacer le latin par la langue vernaculaire dans les textes sacrés.  
Perspectives & Réflexions sur la transmission biblique : il s'agit de donner accès aux textes religieux par l'intermédiaire de la réforme orthographique.

### Causes linguistiques :

Abandon des caractères grecs et latin (caractères étymologiques).  
Réflexion sur les caractères propres au français.

### Causes esthétiques ou littéraires :

Des cercles littéraires apparaissent et veulent des textes agréables et beaux à lire et à scanner.  
Volonté esthétique basé sur la lecture de textes.

## **2/ L'orthographe entre 1530 & 1600**

### **A/ Les réformateurs de l'orthographe**

Les imprimeurs sont en tête de la réflexion sur l'orthographe.  
Pour des raisons **techniques et économiques**, les imprimeurs ainsi que les écrivains et les traducteurs, souhaitent entreprendre une réforme du français.  
**C'est l'orthographe phonétique réformée.**

## Les imprimeurs

Robert ESTIENNE (1503 – 1559)  
Étienne DOLET (1509 – 1546)  
Jean De TOURNES (1504 - 1564)  
Geoffroy TORY

## Les traducteurs – Correcteurs

Jacques AMYOT (1513 – 1593)  
Louis MEIGRET (1510 - 1558)  
Guillaume BUDÉ (1467 – 1540)

## Les écrivains

Louis MEIGRET  
Pierre De La RAMÉE (1515 – 1572)

## **1er ouvrage marquant une réflexion sur l'orthographe**

Briefue doctrine pour deuement escrire selon la propriété du langage françois.

Geoffroy TORY, 1533.

## **2ème ouvrage**

Traite touchat le commun visage des l'écriture françoise

Louis MEIGRET, 1545.

## **3ème ouvrage**

Trette de la grammere françoese

Louis MEIGRET, 1550

## **4ème ouvrage**

Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese

Jacques PELETIER Du MANS, 1550

## **5ème ouvrage**

Gramere

Pierre De La RAMÉE, 1562

## **L'orthographe phonétique**

L'orthographe phonétique est une transcription correcte de la prononciation.

1 lettre = 1 son

Certaines lettres comme -h, -y, -z, -l servaient à distinguer les mots écrits en gothique mais avec l'imprimerie ils deviennent désuets.

## **AINSI**

Abandon des caractères diacritiques

Thresor > Trésor

Abandon des caractères grecs

Cygne > Cigne

Prophete > Profette

Philosophe > Fiozofe

Distinction du -i et du -j

Introduction de la lettre -j par Louis MEIGRET

Iamais > Jamais

Ieux > Jeux

Ranger > Ranjer

Distinction du -u et du -v

Suiure > Suivre

Uote > Vote

Iuoire > Ivoire

Suppression des doubles consonnes

Aporter – Gramere – Batre – Cofre – Nul - Honorable – Bone

-q pour le son [k]

Aveq, qi, qe

-c / -ç pour le [ss]

Intencion, çeus

-x pour le son [ks]

Dixion

-z pour le son [z]

Uzaje – Intencion

-g pour le son [g]

Lange

-an pour le son [ã]

Antre

Apostrophe pour le -e amui

Latin'

Apparition

Accent aigu

Accent grave

Accent circonflexe

Tréma

Cédille

La Pléiade pense elle aussi à prendre en compte l'orthographe.

Deffence et illustration de la langue françoise

Joachim Du BELLAY, 1549

Apocope & Syncope (Cf lexique)

**1/ Finalité religieuse**

Opposer les « Lumières de la Raison » aux « Ténèbres de l'Ignorance ».

Besoin d'une orthographe réformée et éclairée opposée à la cacographie (orthographe erronée).

Cf Conflit entre catholiques et protestants.

**2/ Finalité politique**

Donner accès à tous aux textes écrits et au savoir en général.

Si l'orthographe est simplifiée et transcrite, on suppose que le fossé entre l'écrit et l'oral réduira.

**3/ Finalité linguistique**

Réflexion sur la langue en elle-même indépendamment de ses origines (= Abandon des caractères anciens).

## **B/ Les limites des réformes**

**Certains s'opposent à ce que proposent PELLETIER Du MANS et MEIGRET.**

> Les imprimeurs pour des raisons économiques

> Les écrivains catholiques (voire certains protestants).

François RABELAIS

Théodore De BÈZE, Abraham sacrificant

Il reprend à l'écrit ce qui pose problème en orthographe et se pose ainsi contre la réforme de l'orthographe.

### Opposition religieuses

Certains catholiques et protestants ne souhaitent pas voir les caractères grecs et latins supprimés. Ce sont des caractères considérés comme sacrés, bibliques.

Langues sacrées : Grec – Latin - Hébreu

### Oppositions politiques & sociales

La pratique d'une orthographe réformée remet en cause la pratique du latin, les érudits ont peur d'avoir à apprendre une nouvelle orthographe.

Cette nouvelle orthographe donne à tous l'accès à la langue écrite ; les ouvriers écrivant comme ils parlent auraient le même niveau que les lettrés, dont le savoir est basé sur l'apprentissage.

Ces réformes orthographiques permettraient à toutes les classes sociales de parler une langue commune et calibrée, mais dans le même temps, elle obligerait les élites à réapprendre à écrire.

Les femmes, les ouvriers et les lettrés parleraient la même langue ; certains ne le tolèrent pas. Pour eux il faut, avant tout, que l'écriture soit le reflet de la classe sociale qui l'utilise. C'est la représentation d'une élite.

« *La Compagnie est d'avis qu'il faut [...] suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres [...] d'avec les ignorants et les simples femmes.* »

MEZERAY de l'Académie Française

### Oppositions linguistiques

L'écriture du français possède une valeur calligraphique.

Visualisation des familles de mots.

La conservation des caractères latins et grecs préserve cette beauté de la langue.

Ces caractères étymologiques permettent ainsi de visualiser les familles de mots.

**Pulmon** > Poumon mais **Pulmonaire**

**Si on pratique une orthographe phonétique, on risque d'obtenir une écriture qui variera fortement dans le temps et selon le locuteur, alors que la graphie unique permet d'avoir une unité orthographique.**

### Oppositions sociales

**Populaires / Savantes**

#### Variations sociales

Le « o » prononcé « ou » (populaire)

Soleil > « Souleil »

Portrait > « Pourtrait »

Colorer > « Coulourer »

#### Variations savantes

Le « ou » prononcé « o »

Tourment > « Torment »

#### Variations géographiques

En réalité, personne ne parle comme son voisin, il existe un compartimentage régional suivant les distinctions sociales majeures de cette nouvelle société.

**L'orthographe phonétique réformée ne sera que très peu appliquée, et le sera différemment selon les écrivains.**

Michel de MONTAIGNE > Jacques PELETIER Du MANS (1517 - 1582)

Pierre de RONSARD > Louis MEIGRET

**L'orthographe réformée est de plus associée à une prise de position religieuse très forte. Les intentions réformatrices sont très fortes de la part des auteurs mais dans la pratique, ils restent prudents (les protestants sont menacés).**

**24 août 1572** : Massacre de la Saint Barthélémy à Paris.

Du côté des imprimeurs : ils n'ont pas tous les moyens d'appliquer cette nouvelle orthographe et adoptent des positions conservatrices.

**À la fin du XVIe siècle, on retrouve une orthographe panachée conservant :**

- \*Les consonnes doubles (Attendre)
- \*Les consonnes finales non-prononcées mais écrites.
- \*Les consonnes nasales (Honorable / Homme).
- \*Les caractères ambigus « i » & « u »
- \*On conserve les marques du genres et du nombre
- \*On conserve les caractères étymologiques motivant les familles de mots  
Temps > Temporel

**Acquisition :**

« é » & « ç » sont acquis.

**C'est l'échec des réformes.**

**La majorité des grands réformateurs vont mourir violemment et prématurément : ils sont souvent protestants et les guerres de religion les déciment.**

DOLET – TORY – De La RAMÉE

**Les principaux imprimeurs fuient les guerres de religion qui sévissent en France.**

ESTIENNE – PLANTIN

**On peut se demander alors si les guerres de religion n'ont pas favorisé l'échec des réformes.**



### **3/ L'orthographe au XVIIe siècle**

#### **A/ Réformes de l'orthographe & Académie française**

**Suite à l'échec des réformes chacun continue d'écrire comme il veut.**

On se retrouve avec une orthographe variable avec laquelle chacun peut écrire selon son « bon vouloir ». **Un système étatique linguistique n'est toujours pas en place. Au XVIIe siècle, la situation est finalement identique à celle du XVIe siècle. Donc, de nouveau, des tentatives de réformes sont entamées.**

**\*Les grammairiens vont proposer une nouvelle perspective linguistique.**

1660 : *Grammaire générale et raisonnée*

Mouvement janséniste.

> Ces grammairiens proposent de retrancher les lettres qui ne sont pas utiles à la prononciation.

« Que tout son fust marqué par une figure, c'est à dire, qu'on ne prononçast rien qui ne fust écrit. » ARNAULD & LANCELOT, *Grammaire de Port-Royal*.1660

> Et à l'inverse on marque tout caractère qui se prononce.  
Pour résumer, on écrit ce qu'on entend : transcription phonétique.  
Volonté d'écrire comme on prononce (Cf XVIe siècle).

**\*Les pédagogues proposent une perspective didactique.**

César-Pierre RICHELET (1626 – 1598) = Pasteur protestant.

Il veut supprimer le « s » muet (1680) à travers une réforme qui va toucher des milliers de mots.

Forest > Forêt

Blasmer > Blâmer

**\*Les précieuses (Cf *Les femmes savantes* – MOLIÈRE) proposent une perspective « non-lettrées ».**

Elle se réunissent en cercle littéraires dans des salons, et réfléchissent sur l'orthographe et sur la langue en général.

**Elles vont proposer un nouveau système orthographique.**

**Elles s'intéressent à l'écart entre langue parlée et langue écrite et entreprennent de supprimer les lettres muettes (= Suppression des consonnes étymologiques) et simplifier les consonnes doubles.**

Teste > Tête

Nopces > Noces

Autheur > Auteur

**\*Les écrivains proposent une perspective esthétique.**

Volonté esthétique pour les textes lus ou joués.

Charles PERRAULT & Pierre CORNEILLE

Ces écrivains proposent et soutiennent une écriture unique, normée et régulière.

Ils permettent de pérenniser l'utilisation des accents aigus et graves.

Ils vont permettre la distinction du « i » & du « j ».

> Ioaillier > Joaillier

Ils vont permettre la distinction du « u » & du « v »

> Suiure > Suivre

## MAIS

Suite à tous ces mouvements réformateurs naît la critique.

### a/ La critique des réformes

#### Raisons grammaticales / OUDIN

Confusion entre les mots : homonymie & homographie.

Comment distinguera-t-on « an » de « in » ?

Cf OUDIN

#### Raisons sociales / Contre les « Précieuses »

La réforme est en partie demandée par les « Précieuses ».

Elles sont considérées par les lettrés comme des femmes ignorantes.

#### Raisons techniques & économiques / Les imprimeurs

Pour des raisons budgétaires, les imprimeurs ne souhaitent pas voir changer les caractères de la langue.

#### Raisons institutionnelles & normatives / Académie française

Académie française

La variabilité orthographique « est une espèce de honte et un grand dommage pour notre état. » Louis XIV

### b/ La réforme de l'Académie française

Les deux réformateurs de l'Académie sont BOSSUET & MEZERAY à partir de 1673.

L'Académie française propose un système qui a une valeur officielle et basé sur l'usage de la langue d'un groupe dominant : les lettrés et les savants.

« La compagnie est d'avis qu'il faut suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres avec les ignorants et les simples femmes. »

#### **Trois principes :**

1/ Suivre l'usage constant de ceux qui savent écrire.

2/ Tâcher de rendre autant qu'il se pourra l'usage uniforme.

3/ Rendre l'usage durable.

#### **Deux finalités :**

1/ Affirmer la domination d'un groupe social.

« la compagnie est d'avis qu'il faut suivre l'ancienne orthographe, qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes. »

2/ Volonté de maintenir une tradition purement française.

#### **Orthographe conservatrice et ambiguë : C'est la volonté de maintenir une « tradition purement française ». Visée strictement politique.**

L'orthographe de l'Académie sera modifiée mais basée sur l'ancienne orthographe.

#### **> Suppression des caractères diacritiques**

## MAIS

Conservation du « y » dans beaucoup de mots sans raison (Volonté discriminatoire).

### > **Suppression des caractères étymologiques**

Doubter > Douter

Pulmon > Poumon

Echolle > Ecole

Phrénétique > Frénétique

C'est une situation hétérogène.  
On assiste à la fois à une simplification orthographique et au maintien d'exceptions pour des cas identiques.

### **MAIS**

Chœur & Philosophe restent inchangés.

### > **Suppression des consonnes doubles**

Addosser > Adosser

Alligner > Aligner

Consonnance > Consonance

### **MAIS**

Arranger – Allaiter – Consonne restent inchangés.

Le système est arbitraire et le maîtriser demande une connaissance complète des exceptions. Bien sûr il y a simplification de l'orthographe mais il existe tellement d'exceptions que la réforme rend le système encore plus complexe.

**L'orthographe n'est plus l'affaire de tous mais de vient une affaire liée au pouvoir politique et donc, au groupe social dominant. C'est une affaire institutionnelle.**

**Au XVIIIe siècle c'est l'État qui va régir l'orthographe. Après la Révolution française ce seront les décrets qui la régiront.**

**Finalement les réflexions sur la langue sont surtout d'ordre moral et religieux plutôt que d'ordre linguistique.**